



Aménagement du territoire

*Accompagnement à l'émergence de
tiers-lieux en zone rurale ou périurbaine*

La Grande Bobine
Institut territorial des transformations publiques

Société Coopérative et Participative
Société à Responsabilité Limitée, à capital variable

La Grande Bobine, qu'est ce que c'est ?

Nous sommes une entreprise coopérative qui accompagne les transformations publiques.

Notre Scop est un réel **outil d'accompagnement et d'expérimentation** qui souhaite redonner de la lisibilité et du sens aux politiques publiques mais aussi valoriser les citoyens dans leur expertise d'usagers.

Nous sommes une **équipe pluridisciplinaire** constituée de 6 associées fondatrices qui s'engage sur les thèmes suivants : santé, inclusion, participation citoyenne, culture, sport, aménagement du territoire, éducation ou encore formation.

Nous mettons à disposition des compétences complémentaires :

- **design des politiques publiques et design social,**
- **conseil et formation auprès des politiques publiques,**
- **participation et mobilisation citoyenne,**
- **expertise tiers-lieux et urbanisme,**
- **expertise du média vidéo,**
- **compétences juridiques.**



Nos méthodes

Les méthodes que nous déployons sont issues du design social. Nous suivons en général un calendrier en 4 étapes : immersion, co-conception et expérimentations, mise en oeuvre.

Nous animons des temps de concertation avec une approche sensible du territoire, de collaboration et de co-construction avec les habitants, les acteurs locaux et les politiques des territoires afin de créer du lien entre les acteurs et de trouver des solutions concrètes par et avec eux autour des enjeux identifiés.



Immersion
Compréhension
du contexte



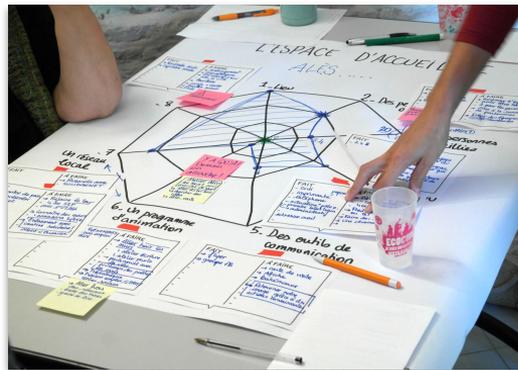
Co-conception
Collaboration de tous
pour la conception de
solutions



Expérimentations
Mise en test



Mise en oeuvre /
Restitution /
Essaiage /
Évaluation /



Contexte et objectifs

Avec le phénomène de métropolisation qui engendre des disparités sur les territoires péri-urbains (comme la centralisation de nombreux services publics, de l'activité économique, de l'emploi mais aussi de la vie culturelle et des lieux de convivialité), nombreuses sont les collectivités qui souhaitent s'ouvrir au modèle du tiers-lieux.

Nous proposons un accompagnement à l'émergence de tiers-lieux au travers de méthodes hybrides, d'une démarche participative et d'une approche sensible des territoires.



Les objectifs :

- tester le modèle du tiers-lieu comme réponse aux enjeux socio-économiques des territoires ;
- participer à la redynamisation des territoires ;
- revitaliser l'économie et la vie des centres-bourgs ;
- inciter aux modes de déplacements alternatifs ;
- rééquilibrer les zones rurales ou périurbaines en matière d'emploi et d'attractivité ;
- favoriser le lien social.

Accompagnement : projet de territoire

Étude du territoire,
mobilisation des
acteur·rices,
orientation des axes
du projet

Phase n° 1 - de 3 à 6 mois -

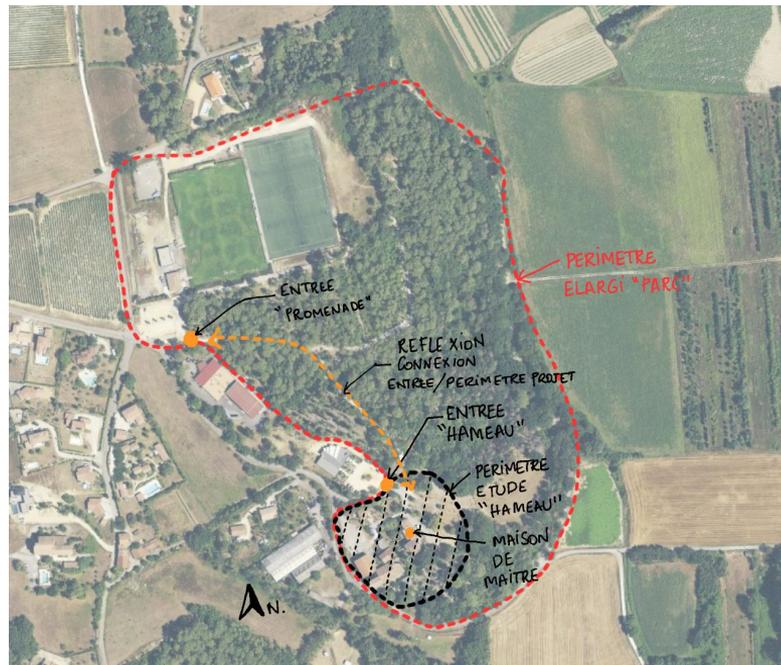
- Immersion sur le terrain
- Diagnostic de territoire
- Ateliers et études des besoins et envies des acteur·rices du territoire
- Orientation du projet

Enjeux :

- comprendre les territoires : enjeux, richesses, besoins...
- rencontrer, mobiliser et fédérer les acteurs.rices
- déployer une large communication sur le projet
- établir un diagnostic territorial quantitatif et qualitatif



En option ou en parallèle : Études techniques



Inclus dans notre prestation ou géré en interne chez les maîtres d'ouvrage :

BÂTIMENT

- état des lieux des contraintes réglementaires (urbanisme, thermique (RT 2012 et évolutions prévisibles vers la RE 2020 applicable courant 2021), acoustique, sécurité incendie et accessibilité PMR,...) ;
- état des lieux des subventions travaux bâtiments envisageables ;
- coordination et suivi des travaux.

PAYSAGE

- diagnostic paysager de l'environnement direct du bâti et des espaces verts (avec étude de l'histoire des aménagements des pourtours du bâti)

Imaginer, construire
et tester des usages

Phase n° 2 - jusqu'à 6 mois -

- Fédérer les acteur·rices engagé·es dans le projet
- Programmer et tester des actions concrètes
- Former les élus et le noyau dur

Objectif : établir un projet de tiers-lieux avec une programmation, des activités claires et un premier noyau dur d'acteurs mobilisés pour faire vivre le projet et le lieu. Ce travail doit être fait avec les habitant.tes et acteur.rices pour être le plus juste possible.

Les apports théoriques et pratiques des formations dispensées aux acteurs.rices engagé.es permettent d'autonomiser et d'ainsi pérenniser la démarche.



Accompagner,
structurer,
pérenniser

Phase n° 3 - jusqu'à 6 mois -

- Structuration juridique, économique et administrative du collectif
- Accompagner la Mairie ou le bailleur sur la mise en place de la convention d'occupation

Gestion de projet, gestion administrative et financière

Sur la dernière phase du projet il est important d'apporter un soutien à la structuration du modèle (montage en association, modèle économique...) afin de laisser les équipes porteuses avec un plan d'actions prévisionnelles, concrètes et solides. Cette phase est nécessaire pour garantir la pérennité du travail engagé.



Les prérequis pour que ça marche

La réussite d'une telle démarche dépend de certains facteurs :

- la temporalité du projet ajustée en fonction des besoins ;
- diffuser une large communication auprès des habitant.tes et acteur.rices sur la démarche et les actions menées ;
- avoir un lieu identifié en amont et lancer la réhabilitation (dossier administratif, demande de subventions puis travaux) dès le début de l'intervention de l'équipe ;
- identifier un lieu transitoire pour le projet ;
- avoir un interlocuteur en Mairie accessible avec un véritable pouvoir de décision et avoir, dès le début du projet, un engagement de la mairie à suivre le projet activement et à mettre des moyens à sa disposition tout au long de sa réalisation.



- **Embarquer les acteurs importants du territoire ;**
- **Posture "neutre" des équipes terrain ;**
- **Posture de la collectivité dans l'accompagnement du collectif ;**
- **Communication interne et externe ;**
- **Formations des élus et noyau dur du projet ;**
- **Accompagnement sur la gouvernance et la structuration du collectif et accompagnement juridique sur la mise à disposition de locaux.**



Merci pour votre écoute !

Contact : bonjour@grandebobine.co

